

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## Avant-propos

Le Collège Jean XXIII organise trois écoles : l'Ecole fondamentale du site Parmentier, l'Ecole fondamentale et le Collège d'enseignement secondaire du site du Boulevard de la Woluwe. Le projet d'établissement tiendra compte de ces trois entités afin de créer une plus grande cohésion.

Nous avons voulu que le projet d'établissement tienne compte des aspirations exprimées par toutes les parties de la communauté éducative représentées au sein du Conseil de Participation (pouvoir organisateur, parents, professeurs, élèves, personnel administratif et ouvrier, membres extérieurs).

Par ailleurs, notre projet d'établissement a été également élaboré dans un esprit de collaboration constante entre l'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire, afin d'atteindre les objectifs définis dans les socles de compétences qui leurs sont communs. Dans cette optique, diverses activités sont organisées chaque année : échanges d'informations, réunions de coordination de branches, visite de l'école secondaire par les élèves du primaire, soirées d'information avec les parents ou encore conférences.

Enfin, axe central de ses projets éducatif et pédagogique, il va de soi que l'épanouissement personnel de l'élève est au cœur du projet d'établissement de notre école. Pour chaque élève, le Collège Jean XXIII se veut un lieu de vie et d'enseignement qui poursuit ainsi quatre objectifs essentiels :

1. le développement de la personnalité de chacun,
2. l'acquisition d'une formation diversifiée et de qualité,
3. l'enracinement dans un héritage culturel humaniste,
4. l'éducation à la citoyenneté dans une société démocratique.

# **1. Le développement de la personnalité de chacun**

Cet objectif doit se réaliser dans une double perspective, psychologique et sociale.

Au Collège, il importe que chacun puisse découvrir et épanouir ses capacités et ses talents, son sens de la créativité et sa volonté d'initiative. Chaque élève doit y trouver un chemin de sérénité humaine et de progrès dans la construction de sa personnalité. Il doit également pouvoir y développer son sens du respect de l'individu et de la vie en communauté, notamment par ses facultés d'écoute, de dialogue et de solidarité.

Dans cette perspective, le centre psycho-médico-social joue à nos yeux un rôle précieux de guidance ou d'encadrement. L'école aura également le souci d'accueillir des élèves issus de l'enseignement spécial, en fonction de ses possibilités d'encadrement et après consultation du corps professoral concerné et du centre psycho-médico-social compétent. A vrai dire, cette intégration, vécue comme une expérience d'ouverture à l'autre, peut être une source d'enrichissement humain pour tous.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que si une éducation harmonieuse à la santé en crée les conditions physiques favorables.

Ainsi, le respect et la santé sont-ils des points forts de cet épanouissement.

## **Le respect**

### **1. Respect de la personne**

Lieu d'apprentissage, l'école se veut également un lieu de socialisation. Toutes les personnes qui fréquentent l'établissement y viennent avec des vécus divers. Il est donc impératif que le respect soit la première attitude de vie à mettre systématiquement en pratique au quotidien.

Au Collège Jean XXIII, chacun veille à être un témoin permanent du respect de l'autre et s'en porte garant, dans un esprit de réciprocité.

Qu'il soit enfant, adolescent ou adulte, tout être humain a des besoins que l'école doit rencontrer : être écouté et valorisé, avoir confiance en soi, se sentir bien intellectuellement, socialement, physiquement et psychologiquement.

L'ensemble des acteurs de la communauté éducative influencent directement l'image que les élèves ont d'eux-mêmes. Une saine estime de soi est un besoin prioritaire qui dépend en grande partie de la façon dont le jeune est traité et de la qualité de ses expériences.

Il est dès lors important que l'école s'assure que tous les élèves se sentent respectés, aimés et valorisés. C'est dans le contexte d'une école de qualité, soucieuse de sa réussite, que le jeune aura le plus de chances d'accroître ses compétences.

Ce travail de maturation de l'élève postule de sa part le respect de l'institution scolaire et de la personne humaine du professeur ou de l'éducateur.

## 2. Respect des lieux et du matériel

La volonté rencontrée par chacun de respecter l'environnement s'exprime de différentes manières : préserver les espaces verts, veiller à l'état et à la propreté des espaces de vie commune (locaux, cours, allées, couloirs), favoriser l'existence de locaux spécifiques (à une branche ou une classe).

## 3. Respect du travail des autres

Le respect des lieux et du matériel entraîne bien évidemment pour tous celui du travail des autres.

Il importe en particulier que tous soient sensibilisés au rôle du personnel d'entretien. Dans un complexe scolaire aussi vaste que le nôtre, une équipe de nettoyage est indispensable. En contribuant à son action, en veillant à ce que nos comportements n'alourdissent pas la durée de ce travail, nous leur donnerons la possibilité de se consacrer à d'autres tâches visant le confort de chacun.

Ayons tous comme priorité l'amélioration de notre environnement.

## **La santé**

Si le cadre extérieur est un élément propice à créer un climat de vie serein au collège, l'équilibre intérieur des élèves est lui aussi un facteur déterminant à cet égard. « Mens sana in corpore sano » écrivait Juvénal. Certes, la formulation peut avoir l'allure d'un lieu commun, mais sa portée reste toujours profondément d'actualité. Dans notre société, l'effort physique devient de plus en plus rare et souvent le contact avec la nature se perd. Par ailleurs, les relations humaines peuvent se révéler difficiles pour de multiples raisons notamment psychologiques ou sociales. Aussi, l'école doit-elle avoir le souci d'améliorer cette situation en favorisant à chaque occasion l'acquisition par les élèves d'une harmonie entre le corps et l'esprit.

En priorité, chaque acteur du collège doit faire preuve de vigilance à l'égard de tout signe éventuellement révélateur d'un problème physiologique ou d'une détresse psychologique vécus par un élève. Dans cette optique, l'élève doit pouvoir s'adresser à toute personne en qui il aura choisi de mettre sa confiance au sein du Collège (titulaire, professeur, éducateur, préfet, directeur, membres du centre psycho-médico-social, ouvrier, élève) en fonction de ses besoins et de sa sensibilité. Cependant, dans les circonstances qui le nécessiteraient, il va de soi que le rôle du Collège sera d'établir un relais efficace avec les personnes extérieures de référence.

A côté de ces rôles essentiellement préventifs de vigilance, d'écoute et de relais, l'école doit bien évidemment assumer aussi un rôle fondamental d'information et d'éducation. Dans cette perspective, des cours ou des initiatives existent déjà dans l'établissement. Les cours d'éducation physique sont à cet égard la clef de voûte d'une bonne éducation à la santé.

Par ailleurs, tous les cours peuvent fournir des informations précieuses et des occasions de débats de société : cours de Biologie, de Religion, etc....

De surcroît, notre école estime primordial d'informer davantage les élèves et les parents sur des problématiques particulièrement sensibles comme le tabac, l'alcool, les drogues, mais également les maladies telles que le cancer, la tuberculose, le SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles. A cet égard, diverses initiatives seront concrétisées, parmi lesquelles l'organisation de conférences et la formation des professeurs.

## **2. L'acquisition d'une formation diversifiée et de qualité**

Tant pour sa vie professionnelle que pour son épanouissement personnel, l'élève a besoin d'un enseignement de qualité, équilibré et diversifié.

En lui révélant progressivement ses compétences et en lui fournissant les connaissances indispensables, cette formation lui permettra de devenir un acteur dynamique de la société et de vivre pleinement son existence.

Les développements harmonieux de ses facultés rationnelles, de ses sensibilités, de son sens de l'observation et de son esprit critique seront les points cardinaux de ce parcours scolaire.

Ils devront être favorisés par une perception de l'étude et du travail comme sources d'acquisition de savoirs destinés à atteindre ces buts et comme outils de leur expérimentation personnelle. De manière complémentaire, ils devront être réalisés dans un climat d'ouverture à la diversité féconde des méthodes d'apprentissage et de valorisation des capacités propres à chaque élève.

Dans le cadre spécifique du parcours scolaire en deux ou trois ans du premier degré, l'élève doit pouvoir trouver les meilleures conditions pour progresser harmonieusement par rapport à ses besoins d'apprentissage. De même au terme du degré, il faut pouvoir le guider avec pertinence dans la construction de son projet de vie scolaire et professionnelle, notamment par des échanges entre lui, ses professeurs, ses parents et le centre psycho-médico-social.

La Direction veillera à favoriser la participation des professeurs à des formations continues adaptées à l'évolution de la société et le Collège fournira aux élèves une infrastructure leur permettant de s'initier aux nouvelles technologies de l'information.

### **3. L'enracinement dans un héritage culturel humaniste**

L'intégration harmonieuse de chaque élève dans la société en tant qu'individu et citoyen implique également de lui proposer de se situer par rapport à l'héritage culturel humaniste de notre société. Notre enseignement s'enracine en effet dans une double tradition, source d'identité et d'inspiration pour notre Collège : l'héritage chrétien et l'héritage laïque. Tous deux doivent amener l'élève, mais aussi les autres acteurs de la communauté éducative, à vivre de manière sincère et tenace les valeurs éthiques qui fondent une société démocratique pluraliste : la liberté et la responsabilité, la tolérance et l'équité, la solidarité humaine et l'égalité des chances.

Dès lors, notre école accorde une importance toute particulière aux actions pastorales, sociales et humanitaires, aux retraites et aux activités ou voyages culturels, qui favorisent l'ouverture au monde extérieur et l'apprentissage de la citoyenneté.

### **4. L'éducation à la citoyenneté dans une société démocratique**

Enfin, l'épanouissement de l'élève ne saurait être complet aujourd'hui sans une véritable éducation aux principes, aux institutions et aux pratiques qui fondent la société démocratique dans laquelle il est citoyen. L'école apparaît à nos yeux comme un véritable laboratoire, où l'élève pourra comprendre et expérimenter ceux-ci, à travers l'acquisition de connaissances essentielles et un apprentissage concret de la vie en communauté.

Point d'orgue du débat et du vécu démocratiques, une importance toute particulière est accordée par notre établissement à une communication harmonieuse entre tous les acteurs de la communauté éducative.

## **La communication**

### **1. Apprendre à réfléchir, à s'exprimer et à écouter**

En permettant aux élèves de réfléchir, par exemple en développant une argumentation personnelle, l'école contribue à former le jugement et l'esprit critique.

L'apprentissage de l'expression orale et écrite, compétence primordiale, sera un souci constant tout au long des études dans chaque cours.

### **2. Communiquer entre les membres de la Communauté éducative**

Premiers éducateurs, les parents sont des collaborateurs indispensables. Les initiatives seront favorisées au maximum afin de les impliquer davantage dans la vie de l'école.

D'autre part, il est essentiel que les élèves puissent acquérir et exercer leurs droits et devoirs de citoyens tant au sein de la communauté scolaire que dans la société.

Le Conseil des Elèves est le lieu de rencontre entre les élèves de tous les niveaux, mais aussi le lieu où les délégués de classes expriment les préoccupations de leurs condisciples. En outre, ils sont leurs interlocuteurs auprès des éducateurs, des enseignants et de la Direction.

En fait, ce sont tous les acteurs de la communauté éducative, Direction et professeurs en premier, qui veilleront à faire du Collège un véritable lieu de communication.

Chantier ouvert sur l'avenir, notre projet d'établissement devra mobiliser chaque jour notre créativité et notre dynamisme pour se consolider et aboutir à une mise en œuvre efficace, source d'épanouissement pour nos élèves. Dès lors, il sera essentiel de créer des synergies entre les différents acteurs de l'école autour de projets féconds, de développer dans la solidarité toutes les compétences qui s'y trouvent réunies et de gérer harmonieusement les traditions et novations de notre Collège.

Ainsi, le Pouvoir Organisateur encouragera toutes les initiatives qui iront dans ce sens et pourra compter sur l'ardeur de la Direction à les stimuler.

Depuis les festivités du cinquantenaire du Collège (1956 – 2006), la communauté éducative du Collège Jean XXIII a choisi de synthétiser ses projets éducatif, pédagogique et d'établissement dans un slogan révélateur et représentatif de la réalité :

**« Le dépassement de soi, l'ouverture aux autres »**

« Vous n'enseignez pas seulement ce que vous savez, mais également ce que vous êtes. »

Jean Jaurès